Décision 21-DCC-232 du 26 novembre 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Frontal par les sociétés Livio et ITM Entreprises

Posted on: 30 novembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Livio, ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Frontal

Lire

Le texte intégral
136.01 Ko